



## Abus de confiance et atteinte vie privée

-----  
Par Leah11

Bonjour, voilà je voudrais faire appel au tribunal pour un abus de confiance et atteinte vie privée vis à vis de moi. Mon compagnon a vue une annonce sur un site « escorte » ou on me voit dessus hors je n'ai jamais fais sa. On peut y voir ma tête et mon numéro de téléphone.  
Comment puis-je procéder ? Merci de votre réponse